

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLAAS**

- Date de convocation du Conseil Municipal : 16-01/2018

**- NOMBRE DE MEMBRES**

**En exercice : 27**

**Présents : 24**

**Procurations : 02**

**- Nbre de suffrages exprimés : 26**

Identifiant unique de télétransmission : -216404053-20180123-2018-0123-REG11-DE  
Date de transmission de l'acte : 26/01/2018  
Date de réception de l'accuse de réception : 26/01/2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-trois du mois de janvier, les Membres du Conseil Municipal, dûment convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Étaient présents - 24** M. FORTÉ Dino - Maire, Mme LASSEGNORE Pierrette, M. DEMONTE Robert, Mme DOMENGES Huguette, M. DELAU Michel, Mme COPIN-CAZALIS Sandrine, M. CONGIU Gérard, Mme VALLECILLO Sophie - Adjoints ; M. GARIMBAY Jean-Claude, M. SÉGOT Joël, Mme LAPORTE-LIBSON Éliane, M. DAVANTES Jean-Charles, M. ROMÉRO Alain, Mme CONSTANT Marie-France, M. PERCHE Jean, Mme DUMEC Valérie, Mme MICOTS Sandrine, Mme CHARLOPIN Karine, M. BAUME Philippe, Mme LANSALOT-MATRAS Amandine, M. COUTO José, Mme MARQUEBIELLE Murielle, M. COSTE Pierre, Mme CATHALO Magali.

**Absents excusés : 2** M. SAUBADE Nicolas, Mme FILHO Marjorie

**Absent : 1** M. LAZARI Jean-Luc,

**Pouvoirs : 2**

M. SAUBADE Nicolas a donné procuration à Mme LAPORTE-LIBSON Eliane

Mme FILHO Marjorie a donné procuration à Mme DOMENGES Huguette

**Secrétaire de séance :** SEGOT Joël

POUR	:	26
CONTRE	:	00
ABSTENTION	:	00

Délibération n° 2018-0123-REG11

**OBJET - RÉGLEMENTATION - Tarif régie - Location aires de jeux**

Le rapporteur expose qu'il y a lieu de procéder à la révision des tarifs de location des aires de jeux.

LOCATION D'AIRES DE JEU - TENNIS			
	Courts ext	Courts couverts	
ADULTE	2€/h/joueur	4€/h/joueur	
ENFANT	1€/h/joueur	2€/h/joueur	
*Hors court dans l'enceinte du camping			
LOCATION D'AIRES DE JEU - TRINQUET			
convention 2018-2020	PONCTUEL	ANNUEL	
HEURES PLEINES	HEURE	TOURNOI	HORS TOURNOI
Tarif Normal	18 €	684 €	864 €
Tarif préférentiel	14 €	532 €	672 €
HEURES CREUSES	HEURE	TOURNOI	HORS TOURNOI
Tarif Normal	14 €	672 €	
Tarif préférentiel	10 €	480 €	
OCCUPATION DU TRINQUET PAR LE CLUB DE PELOTE POUR SON TOURNOI ANNUEL	2 000 € pour 12 semaines 300 € par semaine supplémentaire		

Après avoir entendu le rapporteur dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré.

**Le conseil municipal à l'unanimité**

VU l'avis de la commission des finances du 15 janvier 2018

**Article 1. ADOPTE** les tarifs ci-dessus

**Article 2.** Le Maire et le D.G.S. sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'état.

FAIT & DÉLIBÉRÉ à MORLAAS, les :  
jour, mois et an que dessus ;  
Ont signé au registre les Membres présents ;  
Affiché et publié au registre ce jour.

FAIT à MORLAAS, le  
Le Maire,  
Dino FORTÉ



2018